

Conseil d'Administration - 15/12/22

Présents :

Administrateurs du Collège A/ Tiers-lieux :

- Juliette Bompoint, VP de Mains d'Oeuvres et DG de La Main Foncièrement Culturelle
- Ophélie Deyrolle, Présidente du WIP
- Agnès Gaigneux, Co-Fondatrice et gérante de la SCIC les Imaginations Fertiles
- Cédric Mazière, Directeur général, Oasis21
- Pauline Metton, Directrice, La Fruitière Numérique
- Majdouline Sbai, Vice-présidente, Fashion green hub, Plateau Fertile

Administrateurs du Collège B/ Réseaux régionaux

- Philippe Chemla, Réseau régional SUD Tiers-Lieux
- Jérémie David, Réseau régional Bretagne Tiers-Lieux
- Sébastien Plihon, Réseau régional La Compagnie des Tiers-Lieux
- Chloé Rivolet, Réseau régional La Coopérative Tiers-Lieux
- Aurélien Denaes, Réseau régional A+ C'est Mieux

Administrateurs du Collège C/ Réseaux thématiques :

- Antoine Ruiz-Scorletti, Président du Réseau Français des FabLabs
- Christophe Noullez, Trésorier des Tiers-Lieux Edu

Administrateurs du Collège D/ Opérateurs multi-sites

- Nicolas Bard, Co-fondateur de Make ICI
- Stéphane Vatinel, Co-fondateur Sinny&Ooko
- Diane Dupré La Tour, Co-fondatrice des Petites Cantines
- Stéphane Bensimon, CEO Wojo_

Administrateurs du Collège E/ Fondateurs

- Annick Jehanne, Présidente de FashionGreenHub
- Patrick Levy-Waitz, Président de France Tiers-Lieux
- Bruno-Louis Séguin, Gérant de La Bécane à Jules
- Odile Kirchner, Présidente co-fondatrice de la Palanquée

Administrateurs du Collège G/ Citoyens

- Hugo Hecquard, Chef de projet AFEV
- Mathilde Servet, chargée de mission services innovants, Réseau des bibliothèques Ville de Paris

Sont excusés :

- Jean-François Rodriguez, Direction de l'engagement sociétal, Groupe LA POSTE
- Catherine Mechkour-Di Maria, Secrétaire générale du Réseau national des ressourceries et recycleries
- Emmanuelle Roux, Administratrice LA MEDNUM

Ordre du jour :

0. Présentation des principes d'animation du CA (5 min)

Et validation du PV du CA précédent >> <https://tierslieux.cloud/s/pqgpd6Tm5odKH79> <<

A. Temps de partage d'informations :

1. Rendez-vous, actualités, GIP, sujets qui remontent du terrain... (10 min)

- Une **AG du GIP France Tiers-Lieux s'est tenue le 7 décembre 2022.**
 - o Le GIP se met en place.
 - o Un certain nombre de rencontres ont eu lieu.
 - o Plusieurs demandes formulées ou à formuler au gouvernement pour qu'il clarifie sa position vis-à-vis des tiers-lieux. Objectif : amener Matignon à se saisir du sujet car tous les interlocuteurs (ministres, conseillers...) ont changé. Parmi les points : poursuite du programme manufacture de proximité (agir sur les outils de production, programme d'investissement), poursuite du programme Fabrique de territoire (pour des nouvelles ? Pour pérenniser celles qui ont subi le COVID ?), prise en compte du rôle de cohésion sociale des TL, en particulier en zones sinistrées, qui fait qu'on ne peut pas attendre la même rentabilité que des entreprises ne poursuivant pas ces objectifs...
 - o Le budget 2024 est conditionné à une validation PLF 2023, donc il est préférable d'être vigilant.
 - o Le rôle de l'association c'est de clarifier ce que veulent les acteurs et de construire des propositions fortes durant les prochains mois pour mieux travailler avec les ministères et les pouvoirs publics.
 - o Premier objectif du GIP : faire rentrer un maximum de ministères et d'institutions publiques au sein du GIP.
 - o Ministère du Travail va confier la mission d'animation et de suivi de l'AAP DEFFINOV au GIP France Tiers-Lieux. Enjeu de maintenir un suivi de proximité par les SGAR et les DREETS, ce qui au niveau du GIP se fait avec la DGEFP.
 - o Le GIP FTL doit être considéré comme un outil d'animation de la politique publique, transversal, proche des acteurs et qui se construit en hybridant les besoins.

>> Cela amène à 2 conclusions :

- Besoin d'un document sur le fonctionnement du GIP en matière de prise de décision, corrélé à un calendrier (les propositions à faire en 2023 ne seront votées qu'en 2024, prise en compte des votes de budget etc.)
- Grande vigilance sur la reconduite des dispositifs avec besoin de partager les évaluations déjà réalisées mais pas encore finalisées de Fabrique de territoire : comment seront intégrés les retours terrains et des réseaux régionaux sur la construction des nouveaux dispositifs, comment améliorer l'analyse des dossiers par les jurys ?

- L'ANTL, représentée par Patrick Levy-Waitz, Juliette Bompont et Rémy Seillier, est allée au **4ème Forum des Lieux intermédiaires et indépendants** à Tours les 2 et 3 décembre 2022. Suite à cette rencontre, une lettre a été transmise aux coordinateurs et membres de la CNLii :

>> <https://tierslieux.cloud/s/Wao4qwmSiqsMQWM>

- Le GT Foncier a organisé un **séminaire le 25 novembre à Lyon sur les enjeux fonciers des tiers-lieux** permettant la rencontre entre financeurs et acteurs.
- **Recrutements :**
 - o Laura Rubio a intégré l'association le 28 novembre 2022 en tant que "Chargée de mission Services Civiques"
>> <https://www.linkedin.com/in/laurarubio1997/>
 - o Responsable de la Vie Associative *en cours (arrivée prévue courant janvier)*

2. Plan de communication (10 min)

Choix d'avancer avec le logo qui a été validé par le bureau mais avec la possibilité de travailler sur des déclinaisons dans la charte graphique, en particulier pour mettre plus en avant le TL que l'hexagone.

Plan de communication centré sur le développement des adhésions avec l'objectif d'obtenir 1000 adhérents fin mars 2023. => **Décalé à fin juin pour avoir le temps de travailler sur les adhésions associées des réseaux thématiques et régionaux.**

Débat engagé sur la possibilité d'une Co-adhésion réseau régional / ANTL :

Tarifs moins chers si un tiers-lieu est déjà adhérent à un réseau régional ?

Est ce que les tiers lieux adhèrent au niveau régional et national ? ce sont des questions que vont nous poser les Tiers lieux d'autant que l'on remonte les contributions des réseaux...

Besoin de quantifier et qualifier les cibles pour faire des démarches personnalisées (selon les typologies de réseaux ?).

Mise en place d'un groupe de travail sur le sujet avec : Stéphane Vatinel, Agnès Gaigneux, Jérémie David, Catherine Mechkour-Di Maria et Ophélie Deyrolle

==> Idée proposée d'envoyer des cartes de vœux papiers ? Avec un mot des administrateurs ?

3. Budget prévisionnel (5 min)

La présentation du budget amène un point d'alerte sur les salariés de l'association. Il y a peu de RH face aux besoins, au nombre de GT.

Les ETP partagés peuvent apporter de la complexité. La proposition est d'essayer un an pour voir comment cela fonctionne avec les ETP partagés.

Le trésorier met un point d'alerte sur le coût d'organisation des CA. Il pourrait par ailleurs être opportun d'aller visiter d'autres lieux lors de nos CA.

4. Prochaines étapes de la procédure disciplinaire (5 min)

Cf diaporama.

B. Temps de discussions

5. Place des administrateurs dans les GT ? (10 min)

Il est proposé aux membres du CA de s'inscrire comme "réfèrent administrateur". Un réfèrent administrateur est chargé de suivre les avancées du groupe de travail et de les présenter au reste du CA. Il n'est pas obligé de participer à tous les travaux du groupe de travail mais s'engage à transmettre les informations, avec l'appui de l'équipe salarié.

Un salarié d'une structure (personne morale) représentée par un administrateur ne peut jouer le rôle de "réfèrent administrateur" puisqu'il n'est pas présent durant les CA.

L'animation de la communauté, des personnes et structures qui sont dans le groupe de travail ne relève pas forcément du rôle de l'administrateur car cela peut être très chronophage.

>> Retour d'expérience de Mathilde qui a besoin de soutien sur le portage du GT Médiathèque, qui fonctionne bien, et qui donc nécessite d'entretenir la dynamique.

De la même manière, le pilotage du groupe de travail est différent du rôle de "réfèrent administrateur" et peut être effectué par tout membre de l'association.

Le CA a rappelé la nécessité de mettre en place des espaces dédiés sur le nextcloud, facilitant le suivi des GT et leur organisation.

6. Options pour le fonctionnement des budgets pour les GT (20 min)

Le Conseil d'Administration valide les principes présentés :

- **Point sur la rémunération des administrateurs** : Un administrateur n'est pas rémunéré pour ses missions d'administrateur. Dans le cadre d'actions qui ne relèvent pas de son mandat d'administrateur, un administrateur peut être rémunéré pour ses prestations. Mais afin d'éviter tout risque juridique, ce type de rémunération ne pourra dépasser 75% du SMIC (15 110 € par an).
- Tout achat de prestations supérieures à 5 000 € (TTC) que plusieurs membres de l'association pourraient réaliser doit donner lieu à une mise en concurrence. Le choix devra ensuite être réalisé et justifié par le DG et le trésorier de l'association selon des critères précis et transparents.
- **Il n'y a pas de budget par défaut pour un groupe de travail.** Les groupes de travail sont par principe autonomes et peuvent travailler librement.



- **Toute demande de budget doit être justifiée par le groupe de travail :**
 - **Pour lancer le groupe de travail ou établir la feuille de route**, les référents peuvent faire une demande de soutien à l'ANTL pour avoir l'appui d'un salarié afin de lancer le groupe et/ou bénéficier d'un budget contributif qui va permettre à des acteurs de s'impliquer. **Une demande de budget contributif doit être justifiée** : quel usage ? quel objectif va-t-il permettre d'atteindre ? quelles compétences au sein du groupe ne seront mobilisables qu'à condition d'avoir un budget contributif ?
 - **Pour réaliser un projet s'inscrivant dans la feuille de route du groupe de travail**, les demandes passent par la transmission d'une fiche projet au CA.

Au-delà de ces principes, le CA rappelle que le lien entre les GT et le projet politique de l'association doit être fait. Il faut que le processus d'apparition d'un GT ou de soutien à un GT soit clair.

Point d'alerte sur la rémunération du travail d'administrateurs dans les GT : il est important de dissocier ce qui relève du rôle d'administrateurs et ce qui n'en relève pas.

Le principe du budget contributif est de lever des freins à la participation de certaines personnes dans des dynamiques collectives. Il est intéressant de documenter ces mécanismes car cela rend transparent : qui bénéficie des budgets contributifs, qui n'en bénéficie pas...

7. Présentations de l'avancée des travaux de 2 GT (20 minutes) :

Foncier par Juliette Bompont et Cédric Mazière

Nécessité de documenter et de laisser les traces de l'avancée de ce groupe sur le forum des tiers-lieux. Mais aussi, en plus de la documentation écrite, pouvoir organiser des visios sur le sujets, des tutos audio ou vidéo.

Quelles suites pour ce groupe :

- Construire une demande qui devrait se transformer en politiques publiques ?
- Formation...
- Foncières...

Pour Cédric s'il y a un sujet de politique publique c'est de muscler l'accompagnement (DLA par exemple) des tiers-lieux sur ces sujets fonciers.

Par exemple une expérimentation avec France Active pour accompagner 10 tiers-lieux.

Le sujet du foncier permet d'illustrer qu'il est important que nous soyons force de proposition sur les 1,4 million d'euros qui sont au sein du GIP fléchés sur l'accompagnement en ingénierie des tiers-lieux.

==> Quelle utilisation de ces fonds ?

==> Ouvrir une réflexion avec les acteurs économiques et les acteurs du bâtiment (Action Logement...). Monter un fonds d'expérimentation sur ce sujet ? Sur les sujet des règles d'urbanisme, des chartes à créer avec des promoteurs ?

Cela illustre le besoin que des référents de l'association suivent les programmes du GIP.
Par exemple sur le guide des collectivités.

Télétravail par Chloé Rivolet / Stéphane Bensimon

Enjeu d'être impliqué sur le sujet du chèque télétravail : rencontre à prévoir avec les 2 garants des Assises du travail (CNR). Les nouvelles formes du travail sont pilotées par Jean-Marie Marx (ancien HCC et membre de la Fondation Travailler Autrement).

Mise en lien également par Cédric avec le Président de la CRESS IDF, qui est le Président du Groupe UP.

Le sujet du télétravail des agents publics est également à creuser.

Dans l'étude : la Région Ile-de-France et la MEL faisait partie du CoPil. Plusieurs ministères cherchent des locaux pour le télétravail.

Faire le lien avec la DITP et le Ministère de la Transformation Publique.

==> Faire une lettre à Stanislas Guérini.

8. Débat préparatoire pour le séminaire : qu'est ce qu'on en attend ? (20 min)

Besoin d'un tiers / prestataire pour assurer l'animation, la facilitation.

Proposition de le faire en dehors de Paris.

Objectif : trouver un lieu pratique et pas cher.

Monter un groupe d'administrateurs :

- Patrick Levy-Waitz
- Bruno-Louis Seguin
- Ophélie Deyrolle
- Jérémie David
- Sébastien Plihon
- Majdouline Sbai

C. Temps de décision

9. Délégation de signature (5 min)

Pour des engagement de contrats liés au fonctionnement de l'équipe (location d'espaces, abonnements...) ou achats de prestations / équipements :

- Signature DG pour des montants inférieurs à 2000 euros HT ;
- Information au président et/ou au trésorier et/ou secrétaire générale pour des montants compris entre 2000 et 5000 euros HT, avec possibilité de signature du DG ;
- Information du président, trésorier et secrétaire générale, avec signature de l'un des 3 pour des montants compris entre 5000 et 15000 euros HT ;

- Information de l'ensemble du bureau avec signature du président pour des montants supérieurs à 15 000 euros HT
- Une délégation de pouvoir du président au DG est à prévoir sur toute la partie hygiène et sécurité, législation sociale et commerciale : à demander à un juriste.

Ces propositions sont votées à l'unanimité.

10. Changement d'adresse du siège social de l'association (5 min)

Proposition de nouvelle adresse pour que l'adresse soit différente de celle du GIP FTL :
Morning, 34 rue Lafitte 75009 Paris

Cette adresse est votée à l'unanimité.

D. Points divers

Coût de l'énergie:

Stéphane B. : 1/3 des tiers-lieux ferment à cause des coûts de l'énergie.

Comment l'ANTL se positionne par rapport à cette problématique ?

Majdouline : On organise une journée fin janvier sur « comment financer la résilience énergétique ? » Investir pour qu'il y ait moins de charges. On organise ça avec l'ADEME et la Région des Hauts-de-France.

Cédric : Il n'y aura pas d'aides supplémentaires. Les aides s'appliqueront sur les tarifs des fournisseurs d'électricité. C'est insuffisant mais c'est insuffisant pour tout le monde. Les tiers-lieux risquent d'être inaudibles.

Philippe : Il faut montrer des % d'augmentation qui impactent significativement l'EBE, qui concernent les activités très fortement consommatrices.

<https://www.impots.gouv.fr/aide-gaz-electricite>

Pauline : [https://www.economie.gouv.fr/hausse-prix-energie-dispositifs-aide-entreprises?xtor=ES-29-\[BIE_334_20221110\]-20221110-](https://www.economie.gouv.fr/hausse-prix-energie-dispositifs-aide-entreprises?xtor=ES-29-[BIE_334_20221110]-20221110-)
[<https://www.economie.gouv.fr/hausse-prix-energie-dispositifs-aide-entreprises>]

==> INDICE ILAT est très problématique : on va prendre 7% sur l'immobilier de bureau.
Cet indice est artificiel et protège les propriétaires.
Pourrait-on le neutraliser ?

Envisager des formes de mutualisation entre tiers-lieux pour répondre à ces problèmes : rôle de l'ANTL ? envisager des centrales d'achats ? Se protéger en mutualisant les achats ? Pour créer un rapport de force.

Le Président déclare la séance levée à 13h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Secrétaire générale.

Patrick LEVY-WAITZ,
Président

Ophélie DEYROLLE,
Secrétaire générale

DocuSigned by:

A55F656CB1384B9...

